



**Rapport du Comité des statistiques sur la
réunion du 4 mars 2015**

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour.....	2
Point 2 : Élection du président et du vice-président pour 2014/15	2
Point 3 : Rapport sur la réunion du 24 septembre 2014.....	2
Point 4 : Respect du Règlement sur les statistiques.....	2
Point 5 : Table ronde sur les Statistiques.....	2
Point 6 : Abonnement aux publications statistiques.....	3
Point 7 : Facteurs de conversion pour le café torréfié, décaféiné, liquide et soluble.....	3
Point 8 : Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ).....	3
Point 9 : Nouveau logiciel statistique proposé.....	3
Point 10 : Questions diverses.....	4
Point 11 : Prochaine réunion	4

1. Le Comité des statistiques a tenu sa huitième réunion à Londres le 4 mars 2015.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document [SC-45/14 Rev. 2](#).

Point 2 : Élection du président et du vice-président pour 2014/15

3. Le Comité a élu Mme Marcela Urueña (Colombie) en tant que Présidente et M. Piotr Krawczyk (Pologne) en tant que Vice-président.

Point 3 : Rapport sur la réunion du 24 septembre 2014

4. Le Comité a approuvé le rapport de la septième réunion tenue en septembre 2014, figurant dans le document [SC-44/14](#).

Point 4 : Respect du Règlement sur les statistiques

5. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-46/15](#) dans lequel figurent des informations sur le respect par les Membres du Règlement sur les statistiques entre les années caféières 2007/08 à 2013/14 et octobre à décembre 2014. L'annexe 10 indique que sur 40 Membres exportateurs, seuls 5 l'ont pleinement respecté et 8 l'ont respecté d'une manière générale. Neuf pays l'ont respecté partiellement et 15 Membres exportateurs l'ont totalement ignoré. Trois autres pays l'ont mal respecté, même si le Chef des opérations a reconnu que deux de ces pays, l'Indonésie et le Cameroun, avaient exprimé leur volonté de travailler avec le Secrétariat pour améliorer la situation.

6. Il a été noté que les statistiques sont l'un des piliers des travaux de l'OIC et que le Secrétariat est disponible pour travailler avec les Membres qui éprouvent des difficultés. Il a été demandé instamment aux Membres de s'efforcer de fournir ces données.

Point 5 : Table ronde sur les statistiques

7. Un représentant de la table ronde sur les statistiques, M. Euan Mann de Complete Commodity Solutions, a fait un exposé sur les travaux de la table ronde, qui a examiné les statistiques sur la production de café et les variations des stocks dans le secteur du café. Il a rappelé aux Membres que la table ronde était ouverte à tout participant désireux de donner son numéro et qu'on espérait une plus grande participation des pays producteurs à l'avenir. Le Chef des opérations a souligné l'importance de ce travail et a noté que le Secrétariat avait l'intention de travailler avec les Membres exportateurs pour améliorer ces informations. Le Secrétariat fera donc rapport au Comité en septembre 2015 sur la progression de ces travaux.

Point 6 : Abonnement aux publications statistiques

8. Le Chef des opérations a fait rapport sur les abonnements aux publications statistiques de l'OIC et la politique de diffusion de l'information qui figure dans le document [SC-53/15](#). Il a été noté que le Secrétariat avait enregistré une augmentation significative des recettes provenant des abonnements statistiques de l'année dernière. Il a été recommandé que le Secrétariat maintienne sa politique actuelle de diffusion des statistiques.

Point 7 : Facteurs de conversion pour le café torréfié, décaféiné, liquide et soluble

9. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-42/14](#) sur les facteurs de conversion, qui, selon l'Accord de 2007, doivent être passés en revue à intervalles de trois ans. La dernière revue a eu lieu en septembre 2011. Dans les discussions sur ce point, il a été noté que l'industrie du café soluble avait fait d'importants progrès technologiques qui pourraient réduire le facteur de conversion du café soluble de son niveau actuel de 2,6. Le Secrétariat a accepté de prendre contact avec des fabricants de café soluble pour examiner cette question en détail et faire rapport au Comité en septembre 2015 sur les progrès en la matière.

Point 8 : Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ)

10. Le Chef des opérations a présenté les documents [SC-48/15](#) et [SC-49/15](#) dans lesquels figurent des actualisations des classifications des Arabica et des Robustas et de la mise en œuvre du PAQ. Pour l'année civile 2014, 13 Membres sur 40 ont fourni des informations régulièrement sur le PAQ, tandis que 6 Membres ont fourni des données partielles. Le volume total de café vert exporté par ces 19 Membres, selon les certificats d'origine, s'élève à 61,9 millions de sacs, soit 60,2% du total, en baisse de 68% en 2013.

Point 9 : Nouveau logiciel statistique proposé

11. Le Chef des opérations a fait rapport sur la proposition de modernisation du logiciel statistique du Secrétariat. Le logiciel actuel est utilisé depuis plus de dix ans et a besoin d'être modernisé. Le développement de ce logiciel avait initialement coûté quelque £40 000 en 2002/03, et des consultations préliminaires suggèrent qu'un nouveau système pourrait coûter plus de £50 000. L'activité 6 du Programme des activités pour 2015/16 comprend un montant pour couvrir ces dépenses.

12. Le Comité a suggéré qu'il serait préférable d'attendre les résultats de l'examen stratégique avant de s'engager dans l'acquisition d'un nouveau logiciel.

Point 10 : Questions diverses

13. Le Chef des opérations a présenté le document [SC-51/15](#) dans lequel figure la révision du coefficient de pondération du café dans le calcul du prix indicatif composé de l'OIC. Ce coefficient est mis à jour régulièrement tous les deux ans et le nouveau coefficient de pondération entrera en vigueur le 1 octobre 2015. Le Comité a approuvé cette révision et a recommandé au Conseil de l'approuver.

Point 11 : Prochaine réunion

14. La prochaine réunion du Comité des statistiques aura lieu à Milan lors de la 115^e session du Conseil en septembre 2015.